

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 DE LA PLP

L'assemblée générale de la PLP s'est déroulée le dimanche 28 novembre 2021 à partir de 10h30 à la salle des Carmes à Abbeville.

Etaient présents : Mme Sabrina Holleville et Mr Angélo Tonolli, conseillers départementaux, Mr Michel Blanchard président de la fédération des pêcheurs de la Somme, Mme Danielle Dupuy vice-présidente de la CABS, Mr Patrick Dairaine adjoint au maire d'Abbeville, Mr Claude Bouret conseiller CABS ainsi que Mme Sophie Roger présidente du team Sensas Abbeville.

Après avoir accueilli les personnalités, le président de l'AAPPMA d'Abbeville, Michel Blondin, ouvre la séance par la lecture du compte rendu de l'A.G 2020 qui s'était déroulée à huis clos.

La parole est donnée au trésorier, Mr Christian Cardon, pour le rapport financier.

La PLP compte 1438 adhérents en 2021 contre 1525 en 2020 et on peut noter que 50% des membres ont moins de 18 ans.

La dépense totale de fonctionnement est essentiellement consacrée aux rempoissonnements : 27522 euros en 2021.

La parole est ensuite donnée aux vérificateurs aux comptes qui soulignent une bonne gestion financière de l'association.

Le rapport est adopté par l'assemblée générale à l'unanimité.

Le président de l'AAPPMA, Michel Blondin, souligne que tous les membres du comité sont totalement bénévoles, qu'il n'y a aucun dédommagement même pour les frais de déplacements et les remercie.

Il est ensuite procédé à l'élection des vérificateurs aux comptes pour l'année 2022, Mr Fasquel Patrice et Mr Dufossé François sont élus à l'unanimité.

Le rapport d'activité 2021 est ensuite présenté sous forme d'un diaporama réalisé par Mr Claude Bouret ainsi que les bénévoles de la PLP.

Les adhérents et les personnalités présents ont pu constater le travail réalisé par l'association tel que :

- la pose de panneaux descriptifs des étangs de la Bouvaque
- la réalisation et la pose de grilles et de cailloux sur l'étang grosses truites et au carnadrome

- le débroussaillage et la réfection des pontons rive droite de la Somme
- la pose de passerelles et du tapis de circulation à l'étang Malicorne
- la réfection du grand barnum de la Bouvaque
- l'accueil des associations et comités d'entreprises tels que le club de boxe, le comité des oeuvres sociales de la ville d'Abbeville, l'amicale des pompiers, l'amicale des hospitaliers...
- la journée de pêche en famille en partenariat avec les maisons de quartiers
- l'accueil des centres de loisirs de la CABS tous les jours de juillet
- la pêche à la truite avec des personnes en situation précaire en partenariat avec l'association APAP
- notre participation à l'opération de plantation d'arbres
- le remplissage des cages à fumier et la pose de branchages afin de faciliter la reproduction des poissons
- l'organisation des différents concours en partenariat avec le team Sensas
- notre partenariat avec l'association des chiens sauveteurs de la baie de Somme
- l'organisation de la coupe de France feeder (108 pêcheurs)
- l'obtention de la labellisation parcours de pêche de compétitions nationales rive droite de la Somme
- la gestion du site internet (50000 connexions)
- les permanences du samedi matin de 10h à 12h pour la délivrance des permis ainsi que la gestion sur RDV

Michel Blondin indique aussi à l'assemblée les différents dossiers en cours tels que le renforcement des berges du carpodrome de la Bouvaque en janvier 2022 puis celui des rives de Malicorne en 2022-2023.

Un dossier est en cours avec les services navigation du département pour l'implantation de 75 plates-formes de pêche entre Grand Laviers et Petit Port, rive droite, ce qui pourrait nous permettre d'obtenir le label « parcours européen de pêche sportive ».

Le nouveau règlement intérieur est présenté puis adopté par l'assemblée générale.

Avant de donner la parole aux personnalités, Michel Blondin fait état d'un courrier émanant d'un groupuscule écologiste qui a été adressé au maire des villes pour leur demander de prendre un arrêté visant à interdire la pêche aux vifs.

Le président de la fédération des pêcheurs de la Somme, Michel Blanchard, félicite le comité et ses bénévoles pour l'énorme travail réalisé par l'association que ce soit en matière sociale, environnementale, économique et récréative.

Puis il souligne que la PLP est sans aucun doute une des associations les plus dynamiques du territoire national.

Mme Sabrina Holleville et Mr Angelo Tonolli, conseillers départementaux, nous assurent de leur dévouement pour le suivi de nos dossiers auprès de l'assemblée départementale tels que la journée USEP-OCCE et l'implantation des 75 pontons.

Avant de clore l'Assemblée Générale, l'ensemble des participants a largement ovationné Solène Newstead membre de la PLP et championne de France 2021 de pêche sportive. Solène défendra les couleurs de l'équipe de France féminine en 2022 pour les championnats du monde.

La PLP compte désormais parmi ses membres trois champions de France : Armand Fasquel, Luc Blondin et Solène Newstead.

Bravo à eux.

13h clôture de l'assemblée.